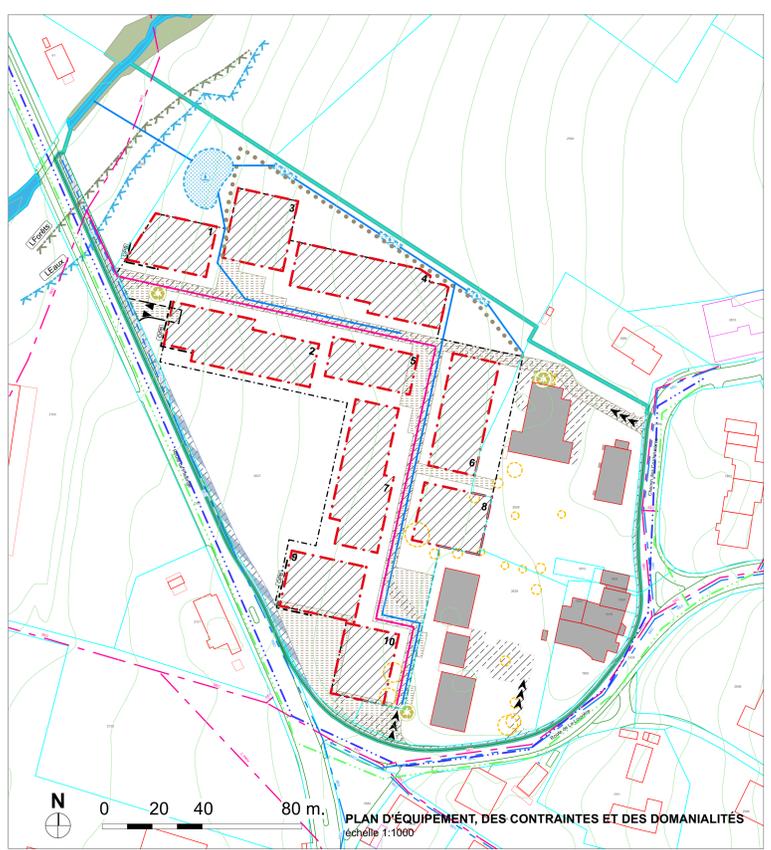


LÉGENDE DU PLAN D'ÉQUIPEMENT, DES CONTRAINTES ET DES DOMANIALITÉS

- GÉNÉRALITÉS**
- Périmètre de validité
- ESPACES LIBRES**
- Arbre pouvant être abattu
- BÂTI**
- Aire d'implantation
 - Bâtiment maintenu dans son gabarit, son implantation et sa destination
 - Bâtiment à démolir
- ACCÈS ET STATIONNEMENT**
- Aire d'implantation des constructions en sous-sol / garage souterrain
 - Accès au garage souterrain
 - Secteur d'accès garage souterrain
 - Accès véhicules d'intervention
- ENVIRONNEMENT**
- Degré de sensibilité au bruit : DSII
 - Mesures de protection OPB
 - Limite de la surface inconstructible L'Arbres
 - Limite de la surface inconstructible L'Eaux
 - Aire d'implantation pour un point de récupération des déchets
 - Réservation pour un système de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert
 - Forêt selon décision de constatation de nature forestière N° : 2008-12 du 24.04.2008
 - Cours d'eau
- ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT**
- Eaux pluviales existantes collecteurs SEC, collectif privé
 - Eaux pluviales futures collecteurs SEC, collectif privé
 - Eaux usées existantes collecteurs primaire, SEC, collectif privé
 - Eaux usées futures collecteurs primaire, SEC, collectif privé
 - Eau potable existante
 - Électricité existante basse tension, moyenne tension
 - Voie communication / Accès
- FONCIER**
- Domaine public cantonal
 - Domaine public communal
 - Servitude de passage public à pied et / ou à vélo
 - Servitude à usage public
 - Cession gratuite au domaine public cantonal



LÉGENDE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT

- GÉNÉRALITÉS**
- Périmètre de validité
- ESPACES LIBRES**
- Rue
 - Cheminement piétons et cycles
 - Espace majoritairement minéral
 - Espace majoritairement végétal
 - Espace majoritairement végétal sur dalle
 - Jardin(s) et plantage(s)
 - Place de jeux
 - Arbre à planter
 - Végétation à sauvegarder
 - Espace libre privé
- BÂTI**
- Implantation
 - Aire d'implantation
 - Orientation des constructions
 - Façade sans jour
 - Accès aux immeubles
 - Bâtiment maintenu dans son gabarit, son implantation et sa destination
- ACCÈS ET STATIONNEMENT**
- Places de stationnement extérieur
 - Accès aux places de stationnement extérieures
 - Aire d'implantation des constructions en sous-sol / garage souterrain
 - Accès au garage souterrain
 - Secteur d'accès garage souterrain
 - Aire d'implantation des places de stationnement vélos
 - Aire d'implantation des places de stationnement motos
- ENVIRONNEMENT**
- Aire d'implantation pour un point de récupération des déchets
 - Réservation pour un système de gestion des eaux pluviales à ciel ouvert
 - Forêt selon décision de constatation de nature forestière N° : 2008-12 du 24.04.2008
 - Cours d'eau
- ÉLÉMENTS DE BASE DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT**
- Voie communication / Accès



Département du Territoire
Commune de Presinge
Mairie et Conseil Municipal

Presinge
Plan localisé de quartier
Centre villageois de Presinge

Le PLQ comporte :
- Un règlement de quartier ;
- Un concept énergétique ;
- Un schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux.

Feuilles cadastrales N°: 22, 34, 35
Parcelles N°: 1342, 1805, 1919, 1920, 1922, 1924, 2595, 2612, 2627, 2628, 2629, pour partie DP2360, pour partie dp2439, pour partie dp2440

Plan n°: **30147**
Echelle: 1:500 / 1:1000
Date: 14.02.2018
Date d'expiration du fond de plan: 12.11.2019

Objets	Date	Dessin
Enquête technique 0	17.04.18	JJ
Enquête technique 1	02.04.19	JJ
Enquête technique 2	25.11.19	JJ
Séance procédure	13.03.20	JJ
modifications séance procédure	05.05.20	JJ
modifications suite EP	03.02.21	JJ

Abrogé et remplacé le plan n°: -
adopté par le Conseil d'Etat le: -
Adopté par le Conseil d'Etat le: **07.07.2021**

Code aménagement communal/quartier	531
Code GIREC Secteur/sous-secteur statistique	25-00-039
Code alphabétique	PSG
CDU	711.5